

Image not found or type unknown



Cession de parts sociales

Par **moulgous**, le **11/01/2016 à 18:57**

Bonjour,rnrnJe suis associée voici bientôt 10 ans. Nous sommes tous deux co-gérants avec chacun 50 % des parts sociales. Suite à une dispute (dont j'ignore d'ailleurs le motif) mon associé veut soit partir soit que je lui vende mes parts. J'ai un crédit immobilier personnel donc j'ai besoin de travailler et d'un autre côté je ne peux donc pas lui racheter ses parts sociales. Que dois je faire ? je suis perdue. Mon comptable a rendez vous avec mon associé jeudi mais en attendant de savoir ses intentions il me laisse totalement dans le flou. Mon associé refuse de me parler.rnrnMerci.